

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MJC

Ambitions, missions et valeurs de la MJC

La MJC de Rabastens Couffouleux a pour ambition de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et de faire que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Elle a pour missions d'animer un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale au plus près des habitants et d'offrir des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne.

Elle est ouverte à tous, sans discrimination dans une ambiance de convivialité. Respectueuse des convictions personnelles elle s'interdit toute attache à un parti, un mouvement politique ou une confession.

Organisation de l'accueil de loisirs

L'action jeunes fonctionne en «structure ouverte», c'est à dire que les jeunes sont libres d'aller et venir sur la structure, avec l'autorisation de leurs parents.

Lorsque les jeunes arrivent à l'Action Jeunes, ils doivent émarger la feuille de présence quotidienne en notant: nom, prénom, heure d'arrivée. Quand ils partent, ils notent l'heure de départ et signent.

Les sorties : Une inscription pour les sorties est indispensable. Pour qu'une inscription soit validée, il faut avec le paiement (si supplément demandé) joindre ou signer une autorisation parentale de sortie. Selon les activités, l'action jeunes peut être fermée lorsque le groupe est en séjour ou en sortie.

Conduite à respecter

Les participants sont tenus de prendre connaissance et respecter le règlement intérieur disponible à la MJC et sur le site internet :

- o Respect des personnes
- o Respect des locaux, et du matériel
- o Respect des horaires, des consignes...
- o Interdiction de fumer

Interdiction d'apporter et/ou de consommer de l'alcool et des produits illicites.

Le non respect de ce règlement entraînera réparation et/ou le renvoi immédiat du jeune sans remboursement.

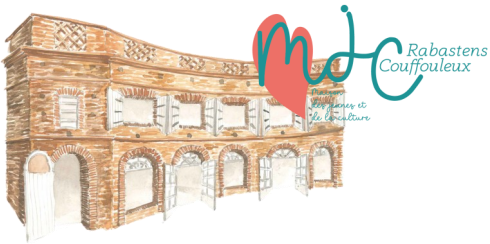
Encadrement

Deux animateurs jeunesse permanents de la MJC de Rabastens-Couffouleux.

Des stagiaires, des animateurs, des bénévoles et des prestataires peuvent venir renforcer l'équipe et nous permettent d'accueillir davantage de jeunes dans le respect de la législation de la DDCSPP.

Signature du règlement de l'Action Jeunes : « lu et approuvé »

Responsable légal : Jeune :



ACTION JEUNES
INSCRIPTION 2025/2026

Date d'inscription : N° Adhésion :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Age :

Portable du jeune :

Etablissement scolaire : Classe :

PHOTO

PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

Responsable n°1 ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur

☐ Autre :

NOM : Prénom :

Adresse :

Travail :

Portable :

E-mail :

Responsable n°2 ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur

☐ Autre :

NOM : Prénom :

Adresse :

Travail :

Portable :

E-mail :

Allocataire CAF ☐ Oui ☐ Non

Allocataire MSA ☐ Oui ☐ Non

Quotient familial CAF : (le Quotient Familial de chaque famille est consultable sur le site de la CAF)

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (si vous êtes indisponibles)

NOM : TEL :

NOM : TEL :

DOCUMENTS A FOURNIR

- ☐ Ce document remplie comprenant la fiche d'inscription à l'Action Jeunes et la fiche sanitaire de liaison
- ☐ La fiche d'adhésion
- ☐ Photo identité
- ☐ Photocopie du carnet de vaccins ou un certificat médical du médecin certifiant que les vaccinations sont à jour
- ☐ Règlement de l'adhésion de 10€
- ☐ Si choix du forfait loisirs : règlement selon tarification QF CAF
- ☐ Attestation d'aisance aquatique (pour toutes sorties suscitant des appétences aquatiques)

AUTORISATIONS

En journée / En soirée : Mercredi, Vendredi soir, Vacances scolaire

J'autorise mon enfant à

* partir seul de la MJC peu importe l'heure

☐ Oui

☐ Non

* Partir seul de la MJC à la fin de la veillée (au-delà de 18h)

☐ Oui

☐ Non

Le jeune devra renseigner son heure d'arrivée et de départ sur le relevé de présence. Une fois qu'il quitte la MJC, le jeune n'est plus sous la responsabilité de l'équipe encadrante.

Droit à l'image

J'autorise les animateurs de la MJC à prendre mon enfant en photo / vidéo / prise de sons et à les diffuser dans le cadre des actions de la MJC (affiches, journaux, site Facebook de la MJC, site internet de la MJC...).

☐ Oui

☐ Non

Groupe WhatsApp

Les groupes WhatsApp permettent uniquement de diffuser les informations relatives aux programmes d'activités, aux projets de l'action jeunes, et de faciliter les inscriptions.

Deux groupes sont bien distincts, l'un réservé aux parents, l'autre aux ados.

J'autorise les animateurs de la MJC à intégrer mon enfant sur le groupe WhatsApp

☐ Oui avec ce numéro de tél

☐ Non

Je souhaite intégrer le groupe WhatsApp des parents

☐ Oui avec ce numéro (un ou deux tuteurs légal)

☐ Non

N° 1.....

N°2.....

Sorties semi-autonomes

Des activités en autonomie peuvent être organisées occasionnellement (Type sortie shopping – Walibi...)

Principes généraux

Ces activités correspondent au projet éducatif de la MJC

Orientation éducative : « il s'agit de permettre à des jeunes de développer leur autonomie et le sens des responsabilités dans une dimension citoyenne ».

Les activités en autonomie sont clairement et précisément exposées sur les programmes.

Les modalités d'organisation de ces activités tiennent compte de l'âge des mineurs et l'accent peut être mis sur les modalités de participation des enfants et des jeunes. Selon leur âge, l'autonomie qui leur est accordée peut être plus ou moins grande. L'équipe d'animation fait la distinction entre les – de 14 ans et les + de 14 ans.

Nous préparons en amont ces activités en autonomie : nous prenons en compte les conditions de sécurité, de manière à réduire au mieux les risques, et nous donnons des consignes de sécurité claires et précises à chacun des jeunes.

J'autorise mon enfant

à participer aux sorties en autonomie

☐ Oui

☐ Non

En cas de réponse **non**, votre enfant devra rester au près de l'équipe d'animation tout le long de l'activité - sortie.

* J'autorise le transport dans les véhicules personnels de l'équipe d'animation lors de sortie / activités extérieures

☐ Oui

☐ Non

* J'autorise l'équipe d'animation à prendre les mesures nécessaire (soins) en cas d'accident ou maladie

☐ Oui

☐ Non



FICHE SANITAIRE DE LIAISON
DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination



NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : ☐ M ☐ F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1 - VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRE	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom d l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTATION

☐ Oui

☐ Non

MEDICAMENTEUSES

☐ Oui

☐ Non

AUTRES (animaux, plantes, pollen)

☐ Oui

☐ Non

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser

☐ Oui

☐ Non

3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4 - RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable n°1 : NOM : Prénom :

Adresse : Tel Domicile : Tel Travail :

Responsable n°2 : NOM : Prénom :

Adresse : Tel Domicile : Tel Travail :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné, responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

Directrice & Responsable sanitaire de la MJC : Alyson Bastien